

Licence 2022:  
Licence 2023 :



Numéro facture :

FEDERATION FRANÇAISE  
D'EQUITATION



## Inscription annuelle au PONEY CLUB EQUIPASSION

**Je soussignée, Nom, Prénom** \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tel, Portable obligatoire \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse e-mail lisible: \_\_\_\_\_

M'inscrire dans le cours d'équitation que se déroulera le \_\_\_\_\_ de  
à \_\_\_\_\_

### **NIVEAU à cheval :**

Autorisation médicale : **Certificat médical si problèmes**

J'autorise par la présente les enseignants du poney-club Equipassion à procéder à l'hospitalisation et aux actes médicaux nécessaires en cas d'urgence sur ma personne. Merci de nous préciser si vous avez des...

Problèmes cardiaques* :	oui	non	Problèmes respiratoires* :	oui	non
Problèmes nerveux* :	oui	non	Problèmes de vue* :	oui	non
Problèmes d'audition* :	oui	non	Problèmes Vertébraux* :	oui	non
Problèmes articulaire* :	oui	non	Problèmes d'attention* :	oui	non
Problèmes de communication* :	oui	non	*(opération, asthme, épilepsie, entorse chronique, hernie...)		

Précision : \_\_\_\_\_

Traitement permanent et/ou occasionnel : \_\_\_\_\_

Allergies : (alimentaires, plantes, matériaux ...) \_\_\_\_\_

### **PROFESSION :**

J'autorise le club Equipassion à utiliser mon image au sein du club ou sur internet  
Oui non

**Paiement :** Au 1<sup>er</sup> cours carte Chèque ou espèces Règlement 1mois avant la fin du trimestre.  
**POSSIBILITE DE REGLER EN 2 ou 3 FOIS en début de mois.**

Par carte de 10 au prix de 210€, toute reprise non décommandée à l'avance est décomptée

**. Valable 1 an à partir de l'émission de la facture. De septembre à août.**

Par Forfait voir tableau affiché

Toute absence non décommandée 24h00 à l'avance fera perdre le cours, possibilité de participer au cours de rattrapage avec inscription préalable si le cours a été décommandé maxi 10 cavaliers. Si prévenue jour même avec certificat médical rattrapage possible.

ATTENTION AUCUN COURS NE POURRA ÊTRE DEDUIT DU FORFAIT sauf 1ere semaine de chaque trimestre.  
DANS LE CAS CONTRAIRE, LA TOTALITE DES COURS RESTANTS SERA FACTURE A 21€ PAR COURS.

Les cours au forfait ou à la carte ne sont pas **remboursables** sauf cas suivants :

- Déménagement à + de 50 km des écuries (justificatif fourni)
- Raison médicale : blessures, maladie, occasionnant un arrêt total de l'équitation pour une durée indéterminée, avec certificat à l'appui.
- Adhésion et licence non remboursées
- Si confinement pas de remboursement reporté ou avoir sur stage.

**Réglementation :** PRESENCE 20 à 30 MIN AVANT LE COURS POUR LA PREPARATION ET L'APPEL

Le règlement intérieur est affiché à côté du bureau, vous en avez pris connaissance.

Les cavaliers mineurs sont sous la responsabilité de l'établissement durant leur reprise et le temps de préparation de leur monture, soit ¼ d'heure avant et après celle-ci

Lu et Approuvé

Date :

Signature :